



### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit. : STOPACID-MAS

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle  
Utilisation de la substance/mélange : Produit de neutralisation pour huiles minérales et alkylbenzènes synthétiques (pour systèmes de réfrigération et de conditionnement d'air)

##### 1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CARLY  
ZI de Braille  
69380 LISSIEU  
T +33 (0)4 78 47 61 20 - F +33 (0)4 78 47 36 98  
[info@carly-sa.com](mailto:info@carly-sa.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
FRANCE	Centre Antipoison Hôpital Edouard Herriot	5 Place d'Arsonval F-69437 Lyon Cedex 03	+33 4 72 11 69 11
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Nancy Hôpital Central	29 avenue du Maréchal de Lattre-de- Tassigny F-54035 Nancy Cedex	+33 3 8332 3636
FRANCE	ORFILA		+33 1 45 42 59 59

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 (Oral) H302  
Acute Tox. 4 (Dermal) H312  
Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist) H332  
STOT SE 1 H370  
Aquatic Chronic 4 H413

Texte complet des phrases H: voir section 16.

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

GHS08

Mention d'avertissement (CLP) : Danger  
Composants dangereux : Méthanol  
Mentions de danger (CLP) : H302 + H312 + H332 - Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation  
H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes (Danger sérieux par ingestion.)  
H413 - Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques  
Conseils de prudence (CLP) : P260 - Ne pas respirer les brouillards, vapeurs  
P264 - Se laver Les mains et les avant-bras soigneusement après manipulation  
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit  
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

# STOPACID-MAS

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement  
P280 - Porter des gants de protection

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substance

Non applicable

### 3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Alkylbenzenes à longues chaînes DMSO<3% m/m	(n° CAS) 68512-02-7 (Numéro CE) 270-954-2	> 80	Aquatic Chronic 4, H413
Méthanol	(n° CAS) 67-56-1 (Numéro CE) 200-659-6;200-659 (Numéro index) 603-001-00-X	10 - 20	Flam. Liq. 2, H225 Acute Tox. 3 (Dermal), H311 Acute Tox. 3 (Inhalation), H331 Acute Tox. 3 (Oral), H301 STOT SE 1, H370
Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques	
Méthanol	(n° CAS) 67-56-1 (Numéro CE) 200-659-6;200-659 (Numéro index) 603-001-00-X	(3 ≤ C < 10) STOT SE 2, H371 (C ≥ 10) STOT SE 1, H370	

Textes des phrases H: voir section 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Faire respirer de l'air frais.  
Premiers soins après contact avec la peau : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Du savon peut être utilisé.  
Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.  
Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions après inhalation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
Symptômes/lésions après contact oculaire : Irritation des yeux. Rougeur du tissu oculaire.  
Symptômes/lésions après ingestion : Nausées. Vomissements. Atteinte du système nerveux.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

- moyen(s) d'extinction approprié(s) : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.  
Agents d'extinction non appropriés : Jet d'eau à grand débit.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Combustible.  
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : La décomposition thermique génère : Monoxyde de carbone. produits organiques.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Les épandages peuvent être glissants. Assurer une ventilation appropriée.

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

- Équipement de protection : Gants de protection en caoutchouc nitrile. Lunettes de protection.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses, ou tout autre endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.

# STOPACID-MAS

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention : Endiguer le liquide répandu.  
Procédés de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Dangers supplémentaires lors du traitement : aucune dans les conditions normales d'utilisation.  
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.  
Mesures d'hygiène : Se laver les mains après toute manipulation.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Tenir à l'écart de sources d'ignition. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
Matières incompatibles : Eviter le PVC, polyéthylène, polyéthylène (haute densité).  
Température de stockage : 5 - 40 °C  
Chaleur et sources d'ignition : Tenir à l'écart des sources de chaleur, sources d'ignition.  
Matériaux d'emballage : Acier inoxydable, Verre.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Méthanol (67-56-1)		
France	VME (mg/m <sup>3</sup> )	260 mg/m <sup>3</sup>
France	VME (ppm)	200 ppm
France	VLE (mg/m <sup>3</sup> )	1300 mg/m <sup>3</sup>
France	VLE (ppm)	1000 ppm

### 8.2. Contrôles de l'exposition

- Vêtements de protection - sélection du matériau : Porter un vêtement de protection approprié  
Protection des mains : Gants de protection en caoutchouc. Caoutchouc nitrile (NBR)  
Protection oculaire : Utiliser des lunettes de protection s'il y a risque de contact avec les yeux par projections  
Protection des voies respiratoires : Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique : Liquide  
Apparence : Translucide  
Couleur : Aucune donnée disponible  
Odeur : hydrocarbures aromatiques  
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible  
pH : Aucune donnée disponible  
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible  
Point de fusion : -45 °C  
Point de congélation : Aucune donnée disponible  
Point d'ébullition : > 280 °C  
Point d'éclair : 180 °C  
Température d'auto-inflammation : <= 300 °C  
Température de décomposition : Aucune donnée disponible  
Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible  
Pression de la vapeur : < 0,5 Pa  
Densité relative de la vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible

# STOPACID-MAS

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Insoluble dans l'eau
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 39 mm <sup>2</sup> /s 40°C
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de danger de réactivité autres que les effets décrits dans les sections ci-dessous.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Haute température.

### 10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Oral: Nocif en cas d'ingestion. Cutané: Nocif par contact cutané. Nocif par inhalation.

STOPACID-MAS	
ATE oral	500,000 mg/kg de poids corporel
ATE dermal	1100,000 mg/kg de poids corporel
ATE dust/mist	1,500 mg/l/4h
Méthanol (67-56-1)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	15800 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	85 mg/l/4h
CL50 inhalation rat (ppm)	64000 ppm/4h
ATE oral	5000,000 mg/kg
ATE dermal	15800,000 mg/kg
ATE gases	64000,000 ppm/4h
ATE vapours	85,000
ATE dust/mist	85,000

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Risque avéré d'effets graves pour les organes (Danger sérieux par ingestion.).
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé

# STOPACID-MAS

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

### SECTION 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Méthanol (67-56-1)	
CL50 poissons 1	15400 mg/l (96 h, LEPOMIS MACROCHIRUS, SYSTEME A COURANT)
CL50 autres organismes aquatiques 1	12000 mg/l (96 h, CRUSTACEA)
CE50 Daphnia 1	> 10000 mg/l (24 h, DAPHNIA MAGNA)
CE50 autres organismes aquatiques 1	880 mg/l (24 h, NITROSOMONAS)
CL50 poissons 2	10800 mg/l (96 h, SALMO GAIRDNERI/ ONCORHYNCHUS MYKISS)
CL50 autres organismes aquatiques 2	> 10000 mg/l (24 h, ARTEMIA SALINA)
CE50 Daphnia 2	24500 mg/l (48 h, DAPHNIA MAGNA)
CE50 autres organismes aquatiques 2	8000 mg/l (72 h, ALGAE)
Seuil toxique autres organismes aquatiques 1	10000 mg/l (48 h, DAPHNIA MAGNA)
Seuil toxique autres organismes aquatiques 2	6600 mg/l (16 h, PSEUDOMONAS PUTIDA)
Seuil toxique algues 1	530 mg/l (192 h, MICROCYSTIS AERUGINOSA)
Seuil toxique algues 2	8000 mg/l (168 h, SCENEDESMUS QUADRICAUDA)

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

STOPACID-MAS	
Persistance et dégradabilité	Difficilement biodégradable.
Méthanol (67-56-1)	
Besoins en oxygène d'origine biochimique (BOB)	0,6/1,12
Demande chimique en oxygène (DCO)	1,42 g O <sub>2</sub> /g substance
ThOD	1,5 g O <sub>2</sub> /g substance
DBO (% de DThO)	40/73

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

STOPACID-MAS	
Potentiel de bioaccumulation	Potentiel de bioaccumulation.
Méthanol (67-56-1)	
BCF poissons 1	< 10 (LEUCISCUS IDUS)
Log Pow	-0,82/-0,66

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Méthanol (67-56-1)	
Tension de surface	0,023 N/m (20°C)
Ecologie - sol	Selon la littérature bonne dégradabilité dans le sol.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Flotte sur l' eau.

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Evacuation à effectuer conformément aux prescriptions légales.  
Méthodes de traitement des déchets : Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.  
code EURAL : 20 01 26\* - huiles et matières grasses autres que celles visées à la rubrique 20 01 25.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / ADN / IMDG / ICAO / IATA

#### 14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport.

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

# STOPACID-MAS

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non  
Polluant marin : Non  
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### 14.6.1. Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles.

#### 14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles.

#### 14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles.

#### 14.6.4. Transport par voie fluviale

Transport interdit (ADN) : Non

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'Annexe XVII

Ne contient pas de substance candidate REACH

Ne contient pas des substances Annexe XIV.

Seveso Information : /

#### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## SECTION 16: Autres informations

Indications de changement:

Suppression de la réglementation 1999/45/CE (sections 2.1 et 3.2)

Textes des phrases H- et EUH:

Acute Tox. 3 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 3
Acute Tox. 3 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 3
Acute Tox. 3 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 3
Acute Tox. 4 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist)	Toxicité aiguë (inhalation: poussière,brouillard) Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Chronic 4	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 4
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, Catégorie 2
STOT SE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 1
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H311	Toxique par contact cutané
H312	Nocif par contact cutané
H331	Toxique par inhalation
H332	Nocif par inhalation
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques

FDS (REACH Annexe II)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

16/08/2017

FR (français)

6/6